

EUROPEAN STANDARD

**EN 1991-1-5:2003/AC**

NORME EUROPÉENNE

March 2009

EUROPÄISCHE NORM

Mars 2009

März 2009

---

ICS 91.010.30

English version  
Version Française  
Deutsche Fassung

Eurocode 1: Actions on structures - Part 1-5: General actions - Thermal actions

Eurocode 1: - Actions sur les structures -  
Partie 1-5: Actions générales - Actions  
thermiques

Eurocode 1: Einwirkungen auf Tragwerke -  
Teil 1-5: Allgemeine Einwirkungen -  
Temperatureinwirkungen

This corrigendum becomes effective on 11 March 2009 for incorporation in the three official language versions of the EN.

Ce corrigendum prendra effet le 11 mars 2009 pour incorporation dans les trois versions linguistiques officielles de la EN.

Die Berichtigung tritt am 11.März 2009 zur Einarbeitung in die drei offiziellen Sprachfassungen der EN in Kraft.



EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION  
COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION  
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG

**Management Centre: Avenue Marnix 17, B-1000 Brussels**

---

© 2009 CEN All rights of exploitation in any form and by any means reserved worldwide for CEN national Members.  
Tous droits d'exploitation sous quelque forme et de quelque manière que ce soit réservés dans le monde entier aux membres nationaux du CEN.  
Alle Rechte der Verwertung, gleich in welcher Form und in welchem Verfahren, sind weltweit den nationalen Mitgliedern von CEN vorbehalten.

Ref. No.: EN 1991-1-5:2003/AC:2009 D/E/F

## **EN 1991-1-5:2009 (F)**

Ce corrigendum prendra effet le 11 mars 2009 pour incorporation dans les trois versions linguistiques officielles de la EN.

This corrigendum becomes effective on 11 March 2009 for incorporation in the three official language version of the EN.

Die Berichtigung tritt am 11. März 2009 zur Einarbeitung in die drei offiziellen Sprachfassungen der EN in Kraft.

**Modification de l'Avant-propos**

Page 5, 'Annexe nationale pour l'EN 1991-1-5', supprimer les éléments suivants :

“6.1.3.2(1)” et “7.2.1(1)”

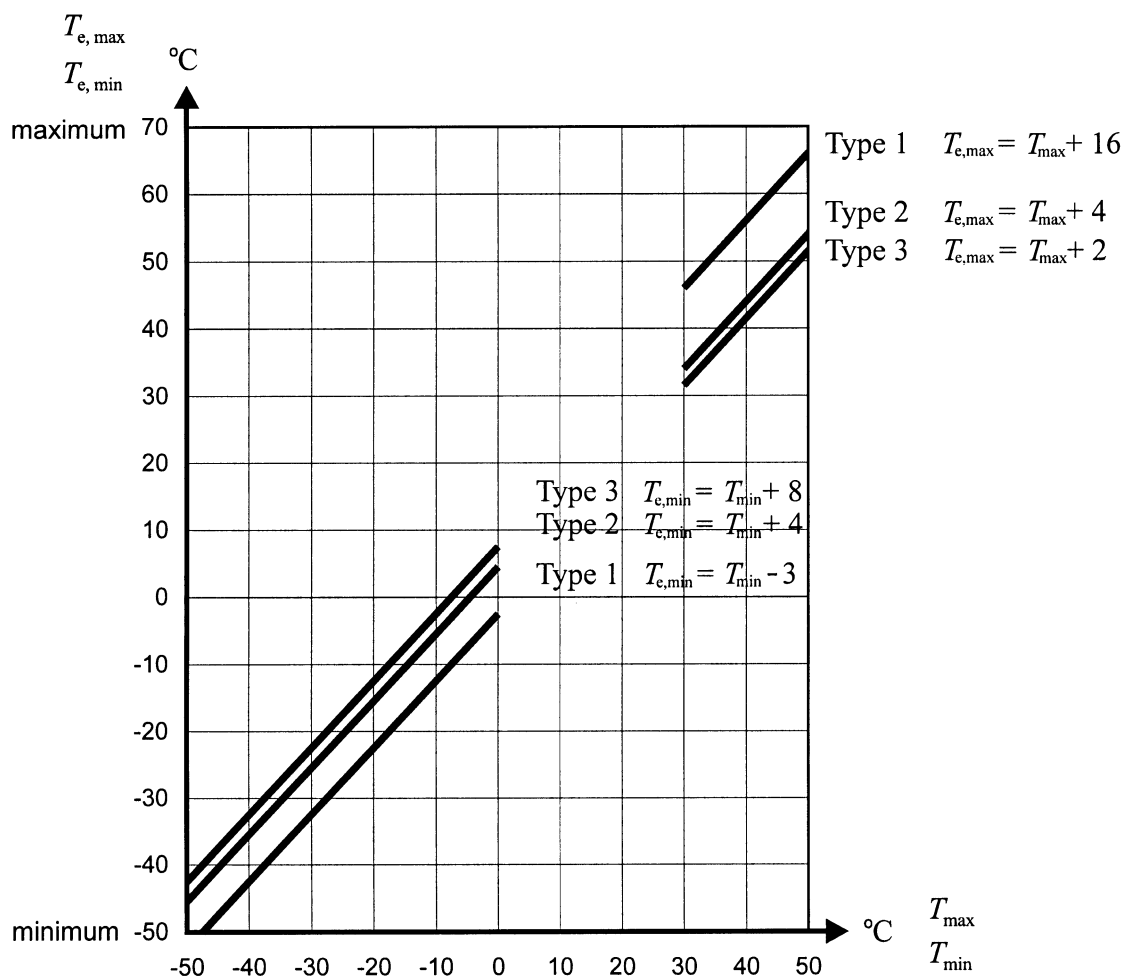
et remplacer par :

“6.1.3.2(1)P” et “7.2.1(1)P”.

**Modification de 6.1.3.1, « Généralités »**

Page 16, 'Figure 6.1', supprimer la Figure et la remplacer par :

”



”

### Modification de 6.1.3.3, 'Étendue des variations uniformes de température des ponts'

Page 17, Paragraphe (3), supprimer la 'NOTE 2' et la remplacer par ce qui suit :

“

NOTE 2 Pour les appareils d'appui et les joints de dilatation, l'Annexe nationale peut spécifier l'étendue maximale des variations positives de la composante de température uniforme d'un pont et l'étendue maximale des variations négatives de la composante de température uniforme d'un pont, à défaut d'autres dispositions requises. Les valeurs recommandées sont respectivement  $(\Delta T_{N,exp} + 20)$  °C et  $(\Delta T_{N,con.} + 20)$  °C. Lorsque la température à laquelle sont réalisés les appuis et les joints de dilatation est spécifiée, les valeurs recommandées sont alors respectivement  $(\Delta T_{N,exp} + 10)$  °C et  $(\Delta T_{N,con.} + 10)$  °C.

”

### Modifications de 6.1.4.2, 'Composantes verticales de gradient thermique avec effets non linéaires (Méthode 2)'

Page 19, Paragraphe (1), supprimer la 'NOTE 1' et la remplacer par ce qui suit :

“

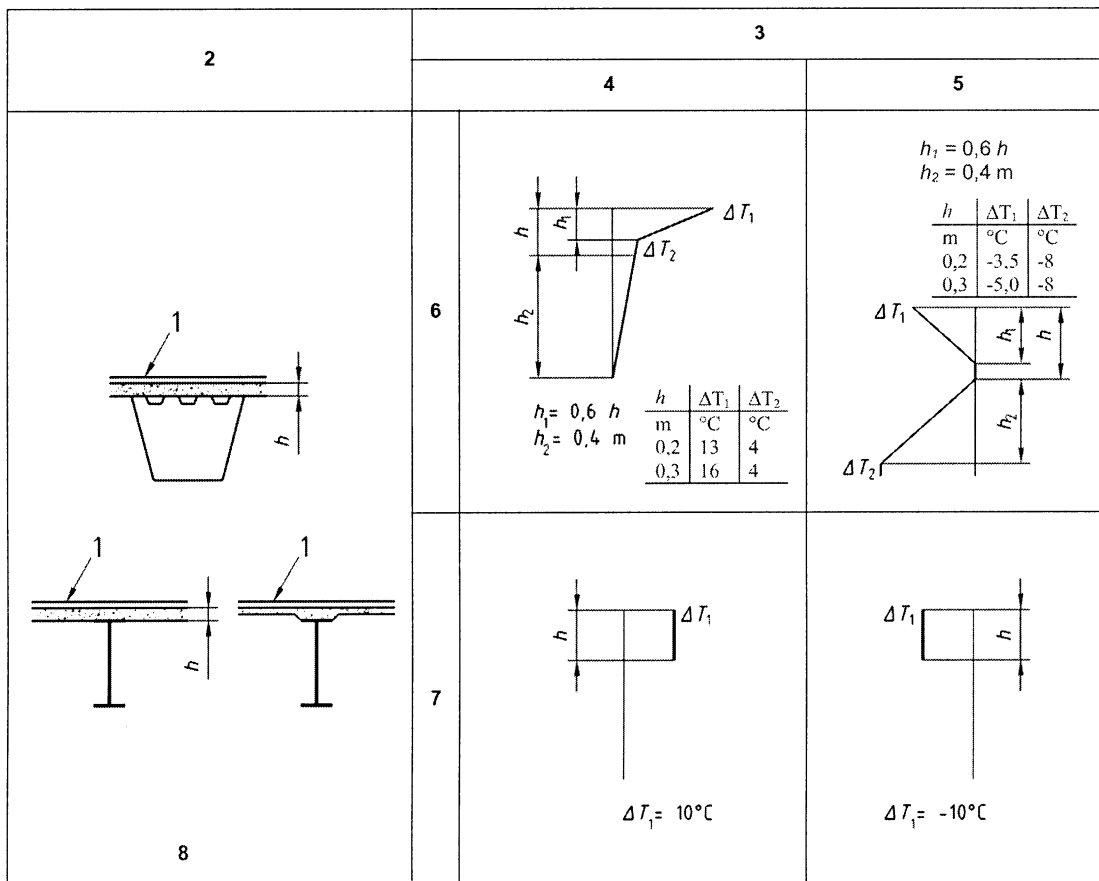
NOTE 1 Pour les tabliers de pont, les valeurs des gradients thermiques verticaux à utiliser dans un pays peuvent figurer dans l'Annexe nationale de celui-ci. Les valeurs recommandées sont données dans les Figures 6.2a - 6.2c et sont valables pour les épaisseurs de revêtement de 40 mm pour le tablier de type 1 et de 100 mm pour les tabliers de type 2 et 3. Pour les autres épaisseurs de revêtement, voir l'Annexe B.

Dans ces figures, le terme “réchauffement” se rapporte à des conditions telles que le rayonnement solaire et d'autres effets sont à l'origine d'un apport de chaleur à travers la surface supérieure du tablier de pont. Inversement, le terme “refroidissement” se rapporte à des conditions telles que la déperdition de chaleur au niveau de la surface supérieure du tablier de pont est le résultat du rayonnement réémis et d'autres effets.

”

Page 20, 'Figure 6.2b)', remplacer cette Figure par celle indiquée ci-après :

”



**Légende**

- 1 Revêtement de 100 mm
- 2 Type de construction
- 3 Gradient thermique  $\Delta T$
- 4 (a) Gradient thermique positif
- 5 (b) Gradient thermique négatif
- 6 Procédure normale
- 7 Procédure simplifiée
- 8 Type 2. Dalle de béton sur poutre métallique en caisson, en treillis ou en profilé

NOTE Pour les ponts mixtes, la procédure simplifiée donnée ci-dessus et fournissant les valeurs limites supérieures des effets thermiques, peut être utilisée. Les valeurs de  $\Delta T$  pour cette procédure figurent à titre indicatif et peuvent être utilisées, à moins que des valeurs spécifiques ne soient données dans l'Annexe nationale.

NOTE Le gradient thermique  $\Delta T$  regroupe  $\Delta T_M$  et  $\Delta T_E$  (voir 4.3), ainsi qu'une faible fraction de la composante  $\Delta T_N$  ; cette dernière fraction est intégrée dans la composante de température uniforme du pont (voir 6.1.3).

**Figure 6.2 b) — Gradients thermiques pour tabliers de ponts — Type 2 : Tabliers mixtes**

..

### Modification de A.1, 'Généralités'

Page 27, Paragraphe (3), supprimer la 'NOTE' et la remplacer par ce qui suit :

"

NOTE La valeur de  $T_0$  peut être spécifiée dans l'Annexe nationale ou dans un projet particulier. A défaut d'informations disponibles,  $T_0$  peut être considérée égale à 10 °C.

En cas d'incertitude concernant la sensibilité du pont à  $T_0$ , il est recommandé de prendre en considération les limites inférieure et supérieure d'un intervalle escompté pour  $T_0$ .

"

### Modification de A.2, 'Valeurs maximales et minimales de la température de l'air sous abri pour une probabilité annuelle d'être dépassées de $p$ différente de 0,02'

Page 28, Paragraphe (2), supprimer la phrase qui se trouve juste avant la 'NOTE 1':

"

Les rapport  $T_{\max,p}/T_{\max}$  et  $T_{\min,p}/T_{\min}$  respectivement, peuvent être alors déduits de la Figure A.1.

"

et la remplacer par :

"

Les rapports  $T_{\max,p}/T_{\max}$  et  $T_{\min,p}/T_{\min}$  respectivement peuvent être alors déduits de la Figure A.1, laquelle est fondée sur les valeurs préconisées de  $k_1 - k_4$  indiquées dans la NOTE 1.